Procès-verbal de l’assemblée générale

Société de Tir AC Attalens-Châtel

Saison 2024-2025

Informations générales

Séance	Assemblée générale ordinaire, saison 2024-2025
Date	
Lieu	Stand de tir Attalens
Ouverture	20h05
Clôture	21h17
Présidence	Mme Géraldine Sudan
Procès-verbal	Mme Angélique Sudan, secrétaire
Excusés	Mylène Savoy, Michel Surchat, Edgar Monard, Cordey Ryan)
Scrutateur	Pierre-Alain Perroud

Ordre du jour

L’ordre du jour a été envoyé par courrier. sur demande du comité, l’assemblée accepte sans opposition l’ajout du point 8.1.

1. Ouverture et minute de silence
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du PV 2024
4. Admissions, démissions, radiations
5. Élection du comité
6. Présentation des comptes
7. Rapport des vérificateurs des comptes
8. Budget 2025-2026
 1. Cotisations 2026-2027 (point ajouté)
9. Rapport d’activité 2024-2025
10. Agenda 2025-2026
11. Divers

Déroulement de la séance

1. Ouverture

La présidente ouvre l’assemblée à 20h05 et annonce les excusés. L’assemblée observe une minute de silence en mémoire des personnes disparues durant l’année.

2. Nomination des scrutateurs

Pierre-Alain est nommé scrutateur. Un seul scrutateur est jugé suffisant.

3. Approbation du PV 2024

Le PV 2024 était disponible sur le site de la société. **Il est accepté à l'unanimité.**

4. Admissions, démissions, radiations

- **Admissions (4)** : Étienne Banas, Vlad Constantinescu, Gabriel David, Philippe Cevera. L'assemblée les accueille par applaudissements.
- **Démissions (7)** : Mateo Henriques Dias, Cordey Rayan, Benoît Potel, Erika Uriel, Tassilo Potel, Jean-Marie Emmonet, ainsi que Nicolas Henriques Dias, qui quitte la société et le comité.
- **Radiations** : aucune cette année. La règle rappelée est la radiation après deux ans de cotisation impayée.

5. Élection du comité

Nicolas quitte le comité. Le comité propose Léa pour le remplacer. Aucune autre candidature n'est présentée. **Léa est élue à main levée.**

Nicolas était aussi entraîneur de l'école de tir sur les sites d'Attalens et de Châtel. Pour cette saison, Laurent et la présidente assurent l'intérim. Le comité cherche un entraîneur capable de couvrir les deux sites, car cette charge s'ajoute à celle du comité. La société compte parmi celles qui ont le plus de jeunes. Les membres sont invités à signaler tout tireur intéressé.

6. Présentation des comptes

Le caissier, Loris, présente le bilan au 30 juin et le compte de résultat. **L'exercice se solde par une perte de 444 CHF.**

Poste	Montant
Compte bancaire	env. 14 723 CHF
Inventaire matériel	env. 11 290 CHF
Caution des clés du stand	500 CHF
Charge principale : SFTS (licences, taxes, plombs)	1 937 CHF
Boissons et collations	821.70 CHF
Cuisine du match : produits / charges	1 700 / 1 300 CHF
Réparation des cibles Polytronic	236 CHF
Sponsoring du match	env. 600 CHF
Dons	env. 600 CHF

Points relevés par le caissier :

- La facture de la SFTS est difficile à lire. Les licences sont refacturées aux membres l'année suivante.
- La marge de la cuisine du match est faible et peut être améliorée.

- Le sponsoring a été fait au dernier moment et rapporte malgré tout environ 600 CHF, soit six sponsors. Remerciements à Angélique.
- Les ventes de plombs et de boissons sont anormalement basses. Le caissier propose un fonctionnement par crédit prépayé pour les boissons.

Questions de l'assemblée :

- **Assurance** : un membre suggère de demander d'autres offres. La société a quitté la Bâloise pour une autre compagnie (nom à vérifier). Le local étant désormais sécurisé par clés électroniques, la prime pourrait être revue.
- **Matériel** : l'inventaire comprend surtout les cibles et les quatre carabines neuves achetées l'an dernier pour l'école de tir.

7. Rapport des vérificateurs des comptes

Loris lit le rapport des vérificateurs. Ils certifient que les comptes reflètent fidèlement la situation financière, remercient le caissier pour la qualité de son travail et recommandent d'approuver les comptes 2024-2025 et de donner décharge au comité.

Les comptes 2024-2025 sont approuvés et décharge est donnée au comité et au caissier.

Vérificateurs pour l'exercice suivant: Nathan et Romain

8. Budget 2025-2026

Le budget prévoit un déficit d'environ 1 700 CHF**.** Il inclut une provision d'environ 1 500 CHF pour une cible Polytronic hors service. Le caissier le qualifie de pessimiste mais réaliste: les recettes ne couvrent plus les dépenses et le compte baisse depuis quatre à cinq ans.

Discussion :

- Plusieurs membres estiment que le match de janvier fonctionne bien et qu'un sponsoring préparé à temps pourrait rapporter 1 000 CHF de plus.
- Il est conseillé de renforcer les événements qui marchent plutôt que d'en créer de nouveaux.
- Le comité indique avoir déjà réduit toutes les dépenses possibles. Il annonce des mesures aux points suivants.
- Les installations vieillissent. Une cible neuve coûte environ 5 000 CHF.
- Le manque d'engagement des membres et de cohésion est évoqué. Le comité, composé de 5 personnes, demande le soutien de tous.
- Les soutiens des communes et une ancienne demande de subvention auprès d'Attalens et de Châtel sont mentionnés, sans résultat à ce jour.

Le budget 2025-2026 est accepté à main levée**.**

8.1 Cotisations 2026-2027

Pour freiner les pertes, en tenant compte du décalage d'une saison sur l'encaissement, le comité propose:

Catégorie	Actuel	Proposé
Actifs (élite)	40 CHF	60 CHF
Juniors	30 CHF	50 CHF
Passifs	40 CHF	40 CHF (inchangé)
École de tir	80 CHF	100 CHF

Les membres du comité renoncent à leur exemption de cotisation et paieront dès la saison prochaine. La proposition initiale pour les actifs était de 50 CHF. Après discussion, l'assemblée juge 60 CHF raisonnable par rapport à d'autres sociétés.

L'augmentation est acceptée.

9. Rapport d'activité 2024-2025

Bilan positif: 17 jeunes à l'école de tir, une médaille de bronze en groupe chez les jeunes, de bonnes journées de finale et soirées d'entraînement. Seule ombre: la démission inattendue de l'entraîneur. La saison 2025-2026 a pu démarrer grâce à Laurent.

Résultats et participations:

- Tir de section: un seul participant, Nicolas Pellou. La présidente demande plus de participation.
- Tirs de Chavannes et d'inauguration de Bulle.
- Match de janvier: très bonne édition, objectif de faire mieux cette année.
- Finales cantonales à Villeneuve: médaille de bronze.
- Finales suisses individuelles : Laurent qualifié en seniors, ainsi que Sacha, élève de l'école de tir.
- Finales suisses de groupe: un groupe élite qualifié (Laurent, Romain, Nicolas Diaz et la présidente).

10. Agenda 2025-2026

Date	Événement
Ven. 21 et sam. 22 novembre	Tir de section à Tafers. Une équipe y va le vendredi soir.
Sam. 22 novembre	Assemblées de la SFTS et de la SCTF, dissoutes pour créer la Fédération sportive fribourgeoise de tir (FSFT)
Janvier	Tirs de Chavannes et de Bulle
26 au 30 janvier	Match de la société, tous les soirs dès 18h. Planning géré par Angélique.
14 février	Finales cantonales à La Roche
15 février	Finales cantonales à La Roche
21 et 22 février	Championnats suisses de groupe
27 février au 1er mars	Finales individuelles (lieu à vérifier)

Date	Événement
20 et 21 juin 2026	Tir fédéral, avec le 10 m pour la première fois

- **Sponsoring du match** : lancé la semaine suivante. Chaque membre est invité à proposer des entreprises. Un dossier est disponible.
- **Tir fédéral** : la société propose une sortie commune sur le week-end, avec la société 300 m. Transport et hôtel à définir. Inscriptions à communiquer d'ici décembre.
- Remerciements pour le respect des délais des tours d'équipe et de groupe.
- Prix d'entrée du match : un membre suggère de le relever (actuellement 30 CHF, membres exemptés). Pas de décision.

11. Divers

Nouveau stand à Attalens. Un projet existe dans la zone artisanale, près de la déchetterie, pour 8 à 10 cibles. Il comprendrait vestiaire, local à clés, bureau, armurerie et buvette partagée, à l'étage avec monte-charge. Rien n'est concret. Dix cibles permettraient de louer le stand et d'organiser des tirs de section. Problème : les cibles actuelles ont 15 à 20 ans et les pièces deviennent introuvables. Il faut constituer une réserve grâce au match pour financer de nouvelles cibles.

Projet à Châtel. Un local de tir est envisagé dans le futur centre sportif régional (piscine), porté par les communes du district. La commune a indiqué qu'un loyer serait demandé. Le comité a répondu que les comptes ne le permettent pas. La communication avec la commune est jugée insuffisante.

Buvette. Loris propose de remplacer la boîte à monnaie par un paiement Twint ou un système de coches facturées en fin de saison. Les frais Twint sont jugés faibles. Pas de décision formelle.

Vente de foie gras. Loris propose de préparer des rouleaux de 180 g pour Noël, vendus sur commande, sans risque de stock. Un flyer sera préparé et diffusé en PDF.

La présidente remercie le comité et les membres. **La séance est levée à 21h17**, suivie du repas.

Le/la président(e)	Le/la secrétaire
Signature :	Signature :